

Reçu en Préfecture le **10/07/19**
Affiché le : **11/07/19**
N° 085-248500589-20190709-69735-DE-1-1

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU 9 JUILLET 2019

Sous la Présidence de Monsieur Luc Bouard, Président

Présents : 34

Monsieur Luc Bouard, Monsieur Luc Guyau, Monsieur Philippe Porté, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Jacky Godard, Monsieur Jean-Louis Batiot, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Laurent Favreau, Monsieur Gérard Rivoisy, Monsieur Jacques Peroys, Madame Marlène Guillemand, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur Jean-Marie Chamard, Monsieur Patrick Durand, Monsieur Jean-Marie Chabot, Monsieur Bruno Dreillard, Madame Sylvie Durand, Madame Bernadette Barré-Idier, Monsieur Jany Guéret, Madame Catherine Laville, Madame Isabelle Hérisset, Madame Nathalie Brunaud-Seguin, Monsieur Bernard Quenault, Monsieur Jacques Besseau, Monsieur Sébastien Allain, Madame Patricia Lejeune, Madame Marie-Leczinska Mornet, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Joël Soulard, Madame Anita Charrieau, Monsieur Guy Batiot, Monsieur Pascal Thibault, Madame Stéphanie Martineau, Monsieur Pierre Cassard.

Absents donnant pouvoir : 9

M. Philippe Gaboriau à M. Jany Guéret, Mme Cécile Dreure à Mme Catherine Laville, Mme Geneviève Poirier-Coutansais à Mme Françoise Raynaud, Mme Nathalie Gosselin à M. Malik Abdallah, M. Franck Pothier à M. Jacques Besseau, M. Dominique Guillet à M. Bernard Quenault, Mme Laurence De Ena à Mme Patricia Lejeune, M. Thierry De La Croix à Mme Anita Charrieau, Mme Mireille Piveteau à M. Pascal Thibault.

Absents : Monsieur Yannick David, Madame Christine Rambaud-Bossard, Monsieur David Bély.

Secrétaire de séance : Madame Patricia Lejeune

Adopté à l'unanimité

40 voix pour

3 abstention(s) : Madame Sylvie Chartier, Monsieur Joël Soulard, Monsieur Guy Batiot.

35

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)- ARRET DU PROJET

EXPOSE DES MOTIFS

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) prescrit à tous les EPCI de plus de 20 000 habitants l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Avec le PCAET, la LTECV place les intercommunalités au cœur de la politique climat-air-énergie, en les nommant « coordinatrices de la transition énergétique » pour leur territoire.

A ce titre, les territoires et donc les EPCI ont une responsabilité importante dans les actions à mener vis-à-vis de la transition énergétique, de la lutte contre le changement climatique et l'organisation de sa résilience.

Fort de ce constat, La Roche-sur-Yon Agglomération a souhaité s'impliquer sur ce sujet et a décidé de lancer l'élaboration de son PCAET par délibération du Conseil Communautaire du 9 juillet 2018.

Le PCAET est un document de planification territoriale, dont la finalité est à la fois stratégique et opérationnelle, visant à :

- Atténuer l'impact du territoire sur le climat, en diminuant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES),
- maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables
- Intégrer les enjeux de la qualité de l'air.
- Adapter le territoire face aux effets du changement climatique qui ne pourront pas être évités,

Ce plan, d'une durée de 6 ans, concerne l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire. La Roche-sur-Yon Agglomération en est le coordinateur et l'animateur.

Le PCAET a été élaboré en concertation avec les partenaires et acteurs du territoire. Sa réalisation a donné lieu à différentes phases :

La première a fait l'objet d'un l'état des lieux du territoire

La seconde a concerné la définition des enjeux et de la stratégie territoriale.

Ainsi l'Agglomération a lancé une large concertation auprès des parties prenantes du territoire (institutions, entreprises, associations, habitants) afin d'identifier les enjeux et les axes prioritaires du territoire pour permettre la réduction de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelable, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de protection de la biodiversité et des paysages, d'amélioration de la qualité de l'air.

Cette concertation publique s'est déroulée au 2^{ème} semestre 2018 en plusieurs temps :

- Le samedi 1^{er} septembre 2018, en réunissant 32 élus de l'agglomération et des communes pour travailler sur les « futurs souhaitables du territoire » et ainsi identifier les enjeux,
- au cours du mois d'octobre 2018, constituant le premier niveau de participation des citoyens du territoire par la réalisation d'un questionnaire en ligne à destination des aggro-yonnais, qui a abouti à l'obtention de 1120 réponses qui :
 - sont ainsi venus confirmer les enjeux du territoire précédemment ciblés par les élus,
 - ont indiquées les thématiques sur lesquelles ils souhaitaient voir la collectivité avancer,
 - ont permis d'identifier des habitants souhaitant prendre part aux étapes suivantes de la démarche.
- le 26 octobre 2018, avec 90 acteurs locaux: élus (Agglomération et communes), entreprises, associations, institutionnels, pour passer « des futurs possibles aux axes opérationnels ». Cette étape a permis de faire émerger 72 propositions d'axes.
- le 3 décembre 2018, un nouveau temps a été organisé avec les acteurs locaux précédents: élus (Agglomération et communes), entreprises, associations, institutionnels mais aussi les habitants, soit 152 personnes, qui a eu pour objectif la sélection et hiérarchisation des propositions d'actions.

Les propositions issues de la concertation ont ensuite été présentées devant les différentes commissions d'élus de l'agglomération (habitat, mobilité, économie, environnement...)

La synthèse des propositions faites au cours de cette concertation aboutit à la construction d'une feuille de route du PCAET qui regroupe les enjeux et les axes stratégiques à mettre en œuvre au cours du plan et ont fait l'objet d'une délibération au bureau du 19 mars 2019.

Un travail a ensuite été engagé pour retraduire les enjeux et les axes stratégiques en fiches actions, avec la contribution des partenaires, experts pour participer à leur rédaction et adaptation au territoire.

L'ensemble des éléments issu de cette concertation a permis d'aboutir au projet de PCAET de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Il est composé de 4 parties:

Le diagnostic territorial,

La stratégie territoriale,

Le programme d'actions,

L'évaluation environnementale indiquant les éventuels impacts du PCAET et les moyens de les réduire.

Partie 1: Le diagnostic territorial

Les données d'émissions de GES, de consommation et de production d'énergies sont issues du document Basemis réalisé par l'association Air Pays de la Loire, outil de référence pour le diagnostic air-énergie-climat des territoires.

L'analyse de ces données a mis en évidence que :

Pour la consommation d'Energie :

Le territoire est très fortement dépendant des énergies fossiles et fissibles (pour 91% de sa consommation) et la consommation d'énergie du territoire représente 170 millions d'euros par an.

86 % de la consommation énergétique du territoire sont dus aux secteurs des transports routiers, du bâtiment (résidentiel) et du tertiaire.

Pour sa part, les transports routiers sont les premiers consommateurs d'énergie du territoire (34%, issu en majorité des produits pétroliers) ainsi que le premier secteur émetteur avec 32% des émissions de GES.

Pour la production d'énergie renouvelable (EnR) :

Celle-ci est faible sur le territoire intercommunal, car elle ne représente que 9% des consommations d'énergie en 2016. Cette production provient majoritairement du solaire photovoltaïque pour l'électricité et de l'utilisation du bois énergie et des pompes à chaleur pour la production de chaleur renouvelable.

Pour les émissions de gaz à effet de serre (GES) :

79 % des émissions de GES du territoire sont dus aux secteurs des transports routiers, de l'agriculture et du bâtiment (résidentiel).

Pour sa part, l'agriculture est peu consommatrice d'énergie (3%) mais est le deuxième secteur émetteur avec 29% des émissions de GES, après les transports routiers.

Pour les émissions de polluants atmosphériques (oxydes d'azote, particules, composés organiques volatils COV, ammoniac)

La tendance des émissions de polluants est à la baisse, sauf depuis 2012 pour l'ammoniac (NH₃) principalement produit par l'agriculture et depuis 2015 pour les composés organiques volatils COV produits par l'industrie.

En fonction du polluant, il est possible d'identifier le ou les secteurs prioritaires d'émission.

Ainsi, au niveau des émissions les plus importantes (en terme de volumes estimés), à savoir les NO_x, NH₃, COV et les particules, les transports, l'agriculture, l'industrie et le résidentiel sont les principaux émetteurs et représentent les domaines d'actions prioritaires.

Concernant l'analyse des effets du changement climatique, le territoire devra s'adapter.

Plusieurs enjeux ont été identifiés comme les variabilités de la disponibilité en eau pouvant impacter la qualité et les quantités disponibles, la préservation et la résilience de la biodiversité et la prise en compte de la question des îlots de chaleur.

Partie 2: la stratégie territoriale

Elle repose sur l'application des objectifs de la loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) à savoir :

Thématiques	Objectifs	
	A moyen terme- 2030	A long terme- 2050
Consommation d'énergie finale du territoire	-20% par rapport à celle de 2012	-50% par rapport à celle de 2012
Emissions de GES	-40% par rapport à celle de 1990	-75% par rapport à celle de 1990
Part des Enr dans la consommation finale d'énergie du territoire	32% (loi de transition énergétique)	55% (Stratégie Régionale de Transition Energétique SRTE)
Pollution atmosphérique	Une limitation des émissions de polluants pour améliorer la qualité de l'air	

En parallèle, les autres documents stratégiques de l'Agglomération à savoir le plan global de déplacements (PGD) et le programme local de l'habitat (PLH) sont pris en compte au niveau de l'élaboration du PCAET

Le PLH (2017- 2022) et le PDG (2017-2023) sont, du fait du poids du résidentiel et des déplacements dans les consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES), des documents de planification qui engagent l'agglomération dans la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique.

Lors de leur renouvellement, les éléments du PCAET devront être pris en compte et pourraient permettre de fixer des objectifs ambitieux afin de contribuer à sa bonne évolution.

Partie 3: le plan d'actions

Pour répondre aux enjeux et objectifs visés, un programme a été élaboré en concertation avec les acteurs du territoire.

Il s'articule autour de 5 ateliers (et une partie transversale à plusieurs ateliers), 15 enjeux, 27 axes stratégiques et comporte 55 actions.

Les éléments résumés (par ateliers et enjeux) sont les suivants :

Atelier commun- transversal aux thématiques transition écologique-Energie, habitat et mobilité

Enjeu 1 : Transition écologique-Enr, Rénovation de logements, construction de bâtiments performants- conseils de mobilité durable.

Enjeu 2 : passons de la sensibilisation des habitants à l'accompagnement au changement.

Enjeu 3 : le numérique et les réseaux intelligents.

Atelier 1 - Transition écologique et énergétique – ENR

Enjeu 4 : Un territoire qui réduit ses consommations d'énergie et qui devient producteur d'énergies renouvelables en développant le mix énergétique,

Enjeu 5 : Adaptation du territoire face aux changements climatiques:

Atelier 2 - Choix d'aménagement - Des bâtiments adaptés et moins consommateurs d'énergie

Enjeu 6 : favoriser et amplifier la rénovation et la construction des logements performants

Enjeu 7 : poursuivre et développer l'adaptation des logements aux évolutions climatiques et sociales

Atelier 3 - Mobilité durable

Enjeu 8 : Poursuivre le développement de la pratique des modes actifs de déplacement (marche et vélo) :

Enjeu 9 : poursuivre l'accompagnement au changement de mobilité et travail sur partage de l'usage du véhicule:

Atelier 4 - économie et commerces.

Enjeu 10 : Accompagner la mutation écologique et énergétique des activités économiques :

Enjeu 11 : Accompagner le développement de l'économie circulaire, locale, sociale et solidaire– tendre vers le zéro déchet et développer de nouvelles filières et opportunités économiques:

Enjeu 12 : promotion des activités touristiques :

Enjeu 13 : maintenir voire développer les commerces et services de proximité et l'attractivité du centre-ville, des cœurs de bourgs et des quartiers :

Atelier 5 : Alimentation et agriculture

Enjeu 14 : Alimentation locale, durable et de qualité :

Enjeu 15 : Agriculture

Ces éléments sont détaillés dans le tableau de synthèse en annexe

Le contenu et les modalités d'élaboration du PCAET sont encadrés par les articles R.229-51 à R.229-59 du code de l'environnement.

L'ensemble des éléments constitutifs du PCAET (diagnostic, stratégie et programme d'actions) est soumis en parallèle :

- à une évaluation environnementale qui se traduit par un rapport des incidences de l'environnement,
- à un dispositif de suivi et d'évaluation est prévu dans le PCAET. Les fiches actions comprennent des indicateurs. Une évaluation du plan climat-air-énergie territorial après trois ans d'application sera mise en œuvre.

L'arrêt du projet du PCAET ne clôture pas sa réalisation : il doit passer par tout un ensemble d'étapes de consultation avec transmission d'avis et réécriture avec modification de son contenu, avant de pouvoir finalement faire l'objet d'une approbation définitive.

Ainsi dès l'arrêt du PCAET, ce dernier doit être transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale qui dispose de trois mois pour rendre un avis avant que le document soit soumis une consultation publique par voie électronique pour une durée de 30 jours.

Une modification du document pourra intervenir à chaque étape.

Par la suite, conformément à l'article R229-54 du code de l'environnement, le projet de plan sera transmis ensuite pour avis au Préfet de Région et au Président du Conseil régional (délai 2 mois).

Le projet de plan, modifié le cas échéant, pourra alors être adopté.

DELIBERATION

Avis favorable du Bureau le 25/06/19

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

1. -Approuve l'arrêt du projet de Plan Climat Air Energie Territorial tel qu'annexé à la présente délibération;
2. - Autorise la phase suivante pour permettre l'approbation du projet du plan,
3. - Autorise M. Le Président ou Anne Aubin-Sicard, vice-présidente, à signer tous actes liés au PCAET.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT**



Luc Bouard

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
VERT: en cours et maitrisée
ORANGE: initiée
ROUGE: à construire

COMMUN-TRANSVERSAL aux ateliers 1 - Transition écologique, 2 - construction- renovation et 3 -mobilité	1- Transition écologique- EnR / construction et renovation de bâtiments / mobilité	1 - Poursuivre et développer l'accompagnement dans la transition énergétique	1- Rendre lisible et améliorer la cellule de conseil et d'orientation dans le domaine énergétique (construction, rénovation, qualité air intérieure, énergie renouvelable, mobilité)	1- communiquer sur les structures d'informations existantes : Espace Info energie sur toutes les thématiques, le guichet unique de l'habitat, le CAUE, l'Adile, Impulsyon et la maison du vélo...	VERT
		2- Un urbanisme pour la transition énergétique et écologique	2- Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les thématiques Climat, Air, Energie et Mobilité	Travailler avec la SEM de la région sur la transition écologique et le Sydev pour l'étude et l'organisation de ce type de service d'information multithématiques tourné vers le public Réflexion, étude de faisabilité pour voir les besoins et les conditions de mise en place ou non d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE) sur l'agglomération . Cibles du PTRE: l'ensemble des propriétaires actuels et futurs sur le territoire sans limite de ressources, pour éventuellement aller plus loin dans l'accompagnement.	ROUGE
		3- améliorer la qualité de l'air	3- Accompagner l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et la réalisation d'Eco-quartiers et de projets exemplaires	intégrer les questions de transition écologique, Climat, EnR, mobilité dans les PLU des communes (dans les procédures de révision/modification/élaboration des PLU), ou par le biais d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique avec notamment des actions pour favoriser l'optimisation du foncier (dans le respect du SCOT), encourager la performance des constructions, travaux sur les réseaux gaz, bois / poursuivre les réflexions sur l'élaboration d'un PLUi / prendre en compte l'impact des matériaux mis en oeuvre dans les projets construction-renovation	ORANGE
	2- passons de la SENSIBILISATION DES HABITANTS à l'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT	4- Accompagnement au changement	4- sensibiliser, informer et identifier des plans de suivi et/ou points d'actions sur qualité de l'air intérieur et extérieur	INTERIEUR: informer sur les questions de qualité de l'air intérieur dans les habitations et les gestes à faire: aération quotidienne, entretien VMC, par le biais de la communication et/ou une action de sensibilisation avec air Pays de la Loire (AIR PDL) faire connaître le suivi de la qualité de l'air mais aussi toutes les actions déjà réalisées (pour assurer et améliorer l'air interieur) dans les bâtis ville et agglo, et des communes (petite enfance et écoles)- en lien avec une obligation réglementaire- faire le point sur les actions de la direction bâtiment / action de sensibilisation dans les écoles avec une prestation d'information sur le changement climatique informer les entreprises sur ce sujet et de l'existence d'un guide réalisé par la Capeb PDL et FFB / travail avec AIR PDL à développer EXTERIEUR: faire connaître la situation sur la qualité de l'air extérieur sur le territoire: au niveau physico-chimique : action déjà portée avec AIR PDL et au niveau des pollens avec le pollinarium et l'association des pollinariums sentinelles de France (APSF) identification de secteurs (ou "poches") dans la ville ou sur les communes, où un diagnostic-suivi plus détaillé de la qualité de l'air pourrait être engagé, pouvant être suivi par un programme d'actions d'aménagement d'espaces ou de voiries pour améliorer la qualité de l'air	ORANGE
	3- Le NUMERIQUE et les RESEAUX INTELLIGENTS	5- Developper les outils de communication et de gestion de l'énergie (permetant d'optimiser la production, la distribution et la consommation d'énergie du territoire)	5- évoluer de la prise de conscience à l'accompagnement des initiatives citoyennes	1- sensibiliser sur les impacts de ne rien changer et sur les bienfaits pour l'avenir d'engager des changements de comportements : avec les défis (énergie positive, zéro déchets...), par les articles Roche Plus sur les écogestes, par la sensibilisation dans les écoles et périscolaire via marché d'info sur le changement climatique (poursuite action du Pays) 2- capitaliser sur les actions et expériences existantes (sur la biodiversité avec les scolaires-replantation haies, sur les sciences participatives, ...), rapprocher les citoyens du monde agricole et économique (avec replantation de haies- proposer de la participation citoyenne- lien avec la fiche action 55 Agriculture) pour développer le stockage carbone et préserver la biodiversité 3- accompagner le developpement de projet citoyen en lien avec le climat et les EnR notamment (via structures portage ou outils de financement avec accompagnement (énergie partagée)) avec organisation de reunions d'information, via la prise en compte de ces thématiques dans les demandes dans les enveloppes de quartier ...	ORANGE
		6- travailler sur les outils pour informer sur les consommations d'énergie	6- travailler sur les outils pour informer sur les consommations d'énergie	reflexion à faire avec le Sydev et les fournisseurs d'énergie sur l'information sur les outils existants et leur utilisation (compteurs intelligents) pour le suivi des consommations et impact sur les économies d'énergies reflexion à peine amorcée sur la flexibilité sur le réseau elec : Sydev	ROUGE

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et
 maîtrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

ique, énergétique et EnR	4- un territoire qui réduit ses consommations et qui devient producteur d'énergies renouvelables en DEVELOPPant LE MIX ENERGETIQUE,	6- les collectivités exemplaires: de la réduction des consommations d'énergie (sobriété) pour aller vers un mix énergétique	7- développer l'exemplarité des collectivités : Sobriété et efficacité des bâtiments publics	faire connaître les actions réalisées par les communes sur leur patrimoine bâti vs à vis de l'efficacité énergétique, faire connaître les gains via les actions sur les modes de gestion (impact du conseiller en énergie partagée, logiciel de suivi des consommations du Sydev), les nécessités de changement de comportement des usagers de ces bâtiments Faire connaître les évolutions avec les actions de construction et les actions de rénovation, en terme de choix de chauffage notamment et d'isolation,... travailler sur l'exemplarité des collectivités sur les bâtis (tendre vers des niveaux d'objectifs de rénovation de bâtis publics ou de constructions plus poussés que la réglementation): pour montrer l'exemple	VERT
			8- développer l'exemplarité des collectivités : Sobriété et efficacité au niveau de l'éclairage public	faire connaître la situation actuelle des communes sur l'éclairage public et les actions engagées par les communes pour travailler sur les économies d'énergies, et faire le lien avec la trame noire	VERT
			9-développer l'exemplarité des collectivités : au niveau de la production des énergies renouvelables	faire connaître la production de tout type d'EnR sur l'Agglomération: par les collectivités sur leurs bâtis publics (PV) et par Vendée Energie (centres enfouissement), faire connaître les projets en cours (Arago), étude à venir sur la nouvelle station d'épuration de Moulin Grimaud en lien avec les EnR poursuivre le développement de production d'EnR dans les collectivités (sur bâtis ou autres espaces délaissés),	VERT
			10- développer l'exemplarité des collectivités : Sobriété et efficacité au niveau du parc de véhicules (motorisations alternatives)	faire connaître la situation sur la mobilité, vis à vis des changements de motorisation et carburant liés aux services proposés par la collectivité vers les usagers: Mobilité: acquisition de 2 bus Gnv (sur 52 bus du parc) et 1 navette électrique / déchets Bennes OM (BOM): baisse de 10 à 7 Bom liée à optimisation collective et mise en oeuvre 2 Bom GNV, et mise en place de sondes de niveau dans les points d'apports volontaires (PAV) pour encore optimiser les tournées et donc diminution de carburant -étude à venir sur le nouveau site de dépôt de bus avec évolution de la carburant -Action Mobilipro sur le parc véhicules Ville et Agglo pour l'optimiser -étude proposée par le Sydev sur étude des parcs de véhicules des communes	VERT
			11- faire connaître les potentialités en terme d'EnR et définir le cadre du mix énergétique du territoire	faire connaître les potentialités du territoire en terme d'EnR sur l'agglomération via l'étude de gisement sur toutes les EnR portée par le Sydev (niveau faisabilité) utiliser ou créer des outils d'information pour faire connaître et développer les potentialités du territoire en EnR ou lancer des études complémentaires si besoin après celle du Sydev, avant de s'engager sur le développement des différentes EnR sur le territoire intercommunal: solaire, chaleur thermique, éolien, méthanisation, bois énergie, géothermie,	ORANGE
			12- Favoriser le développement des installations solaires	expliquer ce qu'est le photovoltaïque PV et le solaire thermique: avantages, inconvénients, cout.. Pour habitants, entreprises, .. pt sur les projets réalisés, pt sur les projets à venir étude cadastre solaire? (impact et intérêt pour les particuliers, les agriculteurs et les entreprises- pour rendre concret la vision des choses) lien à faire avec la participation citoyenne: mise à disposition de toitures pour que d'autres développent du PV	VERT
			13- étudier la faisabilité sur les EnR pour développer le mix énergétique sur le territoire	<i>En fonction de l'étude de gisement sur les EnR à développer sur le territoire (action 11): étude de faisabilité pour développer telle ou telle EnR sur le territoire: Eolien, méthanisation, bois énergie, géothermie, ... METHANISATION: explication sur ce qu'est la méthanisation : avantages, inconvénients, coût... et Lien avec Grdf pour organisation de réunions de sensibilisation avec le monde agricole, les communes (lien avec espaces verts...), prise en compte des problèmes d'odeurs avec AirPDL EOLIEN: explication sur ce qu'est l'éolien, les projets voisins à venir, et les potentialités du territoire... BOIS ENERGIE: étude des potentialités du bois du territoire (bocage et déchets entreprises), travailler sur des plans de gestion des haies pour entretien ressource (stockage carbone), identifier les projets de chaufferies bois, accompagnement financier des études de faisabilité (Sydev), lien avec la qualité air avec Air PDL HYDROGENE: accompagnement pour le développement de cette énergie</i>	ORANGE
			7- Mix énergétique du territoire: de la connaissance des potentiels du territoire jusqu'aux possibilités de développement des EnR sur le territoire de l'agglomération		

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et
 maîtrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

Atelier 1 : transition écolo

	<p>8- Sensibiliser les élus, acteurs locaux et habitants sur toutes les EnR et leur développement</p>	<p>14- faire connaître et accompagner le développement des EnR par le monde agricole</p> <p>15- Sensibiliser visant à l'accompagnement et au développement des EnR auprès des élus, acteurs locaux et habitants</p>	<p>le monde agricole participe au développement des EnR sur le territoire (dont PV, méthanisation). Le but est de faire connaître ce qui est fait et de les accompagner dans leurs démarches et de valoriser les apports du monde agricole dans la diversité du mix énergétique du territoire</p> <p>organiser des échanges et visites terrain sur des projets EnR pour l'acculturation des élus, habitants sur ces sujets réunion d'information Grdf sur la méthanisation dans projets communaux, communautaires ou agricoles reprendre et poursuivre les marchés de prestations sensibilisation sur DD- climat-énergie dans les écoles et péri-scolaire</p>	<p style="background-color: yellow;"></p>
<p>5- ADAPTATION DU TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</p>	<p>9- comment réagir et anticiper face à un risque possible de baisse de la ressource en eau (pour les habitants, l'agriculture, la nature)</p>	<p>16-sensibiliser et travailler pour le rétablissement d'un cycle de l'eau plus naturel</p> <p>17- tendre vers une gestion raisonnée des eaux pluviales</p> <p>18- protéger les ressources en eau: actions sur la sobriété (dans le public et le privé) et le partage de bonnes pratiques sur les économies d'eau</p>	<p>Finaliser l'étude communautaire sur la GEMAPI (les attendus et le financement), Construire un contrat territorial avec l'Agence de l'Eau avec les orientations retenues dans l'étude précitée (financement XIème programme) information sur le cycle de l'eau et l'impact des plans d'eau (sur cours d'eau ou non) vis à vis de l'évapotranspiration rétablir le cycle de l'eau, en redonnant libre cours aux rivières (en supprimant ou aménageant les ouvrages transversaux), en limitant les plans d'eau sur cours d'eau ou non, en rétablissant ou créant des zones humides</p> <p>information du public sur les eaux pluviales EP, étude schéma directeur des EPluviales sur Agglo et du règlement de service à lancer, pour limiter le "tout tuyau", préconisation de gestion des EP dans les PLU des communes, poursuite de la connaissance du patrimoine EP (avec les 650km de réseaux et les 160 bassins d'orage sur les 13 communes), travail sur la déconnexion et la réutilisation des EP</p> <p>informer le grand public sur l'eau potable et les économies possibles, sur l'eau usée et l'eau pluviale (impact sur la qualité de la ressource), travail partenarial avec Vendée eau sur préservation des ressources sur le territoire, action test sur les Oyas dans les jardins partagés; vers les communes avec échange de bonnes pratiques / consolider les actions déjà engagées sur l'assainissement (PPI) / informer et sensibiliser les collectivités et habitants sur les bonnes pratiques (recupération des EP, travaux dans jardins partagés, suivi factures, ...)</p>	<p style="background-color: #90EE90;"></p> <p style="background-color: yellow;"></p> <p style="background-color: #90EE90;"></p>
	<p>10- identification et lutte contre les îlots de chaleur</p>	<p>19- travailler sur l'aménagement urbain pour éviter ou lutter contre les îlots de chaleur</p>	<p>intégrer dans les aménagements de la notion d'îlot de chaleur en évitant de faire du tout minéral et prévoir de la végétalisation pour offrir des espaces de respiration plus frais dans les villes et communes. lien avec Air PDL sur ce sujet impact de la mise en oeuvre du plan de gestion arboré (ville La Roche-sur-Yon LRSY) pour le renouvellement du patrimoine arboré</p>	<p style="background-color: yellow;"></p>
	<p>11- stockage carbone</p>	<p>20- développer les plantations d'arbres ou le maintien de prairies permanentes sur parcelles</p>	<p><i>sur le foncier public des communes</i> PARCELLES GEREES PAR CMD: Travailler sur les objectifs et critères des conventions de mise à disposition (CMD) de parcelles communales (ville LRSY) auprès d'agriculteurs pour que le stockage carbone et la préservation de ces espaces soient pris en compte en favorisant le maintien de prairies existantes en lieu et place de maïs, préservant la terre et la ressource en eau et permettant du stockage carbone / poursuite des actions de replantations déjà engagées sur les haies PARCELLES SANS CMD: Développer sur les parcelles communales classées agricoles, non confiées par CMD à des agriculteurs soit des prairies permanentes avec fauchage tardif, soit des plantations (forêts ou vergers) avec notamment des appels à projets comme Afac Agroforesteries pour la prise en charge des plants, ou de la participation citoyenne <i>sur le foncier privé</i>: recherche de partenariat avant d'engager une action avec les propriétaires privés pour les inciter à planter des arbres sur leurs parcelles non construites.</p>	<p style="background-color: yellow;"></p>
	<p>12- faire connaître la biodiversité sur le territoire et la préserver</p>	<p>21- trouver et développer une synergie commune sur les trames vertes et bleues et la biodiversité au niveau de l'intercommunalité</p>	<p>trouver et développer une culture commune sur la biodiversité dans les communes pour son intégration dès le début des projets d'aménagement (lotissement, bâtis pub, ZAE) réflexion sur les outils de communication à développer: exemple schéma directeur biodiversité / informer et sensibiliser la population sur la biodiversité: sa situation actuellement, son érosion, les actions à faire, .. notamment en utilisant les projets en cours de réalisation: beautour. par le biais de la biodiversité faire que les deux mondes urbains et agricoles se rencontrent et cohabitent</p>	<p style="background-color: #90EE90;"></p>

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et maitrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

Atelier 2: choix d'aménagement, des bâtiments adaptés, moins consommateurs d'énergie	6- favoriser et amplifier la rénovation et la construction de logements performants	13- sensibiliser, informer et inciter à la rénovation et à la construction de logements performants	22- informer, communiquer pour inciter à la rénovation des logements et à la construction de logements performants et à la maîtrise de la consommation d'énergies dans les logements	information avec 2 niveaux de cibles cibles: les MENAGES- propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, bailleurs sociaux, professionnels, les ménages relayer les initiatives pour encourager les particuliers pour la rénovation des logements et les actions innovantes en matière d'économie d'énergie, informer sur la qualité de l'air intérieur (avec AIR PDL), faire de la sensibilisation du grand public (via presse, site internet, affichage, organisation de visites, expositions, via les salons, les défis, convention avec EIE, conférence avec CAUE..), réaliser des présentations du guichet unique cibles: les PROFESSIONNELS: construire une communication auprès des prescripteurs de l'habitat (notaire, agents immobilier, ..) pour constituer des relais de promotion de l'action de l'agglomération sur la rénovation, développer une relation de coopération entre les acteurs institutionnels et les entreprises pour leur permettre de présenter les modalités d'intervention et d'accompagnement via l'organisation de RDV, renforcer la montée en compétence des professionnels par des propositions de formations et des actions de labélisation-certification pour les entreprises qui s'engagent dans des démarches éco-responsable / valoriser les actions réalisées et le savoir faire les entreprises: par des conférences vers les professionnels et élus, par des visites d'opérations (vers les professionnels, le grand public, les institutionnels..)	
		14- accompagner les rénovations de logements	23- rénover les logements du parc privé (éligible Anah)	cible: public modeste, voire très modeste PARC PRIVE: poursuivre la mise en œuvre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) avec conseil et accompagnement pour inciter aux travaux de rénovation, dont le suivi administratif du guichet unique et un prestataire pour le volet technique- lien avec PLH 2017-2022 COPROPRIETES: réalisation d'une étude de repérage des copropriétés, avec identification des problèmes et programme d'actions accompagner les copro repérées ou volontaires dans la définition des travaux avec un accompagnement, communication auprès des syndicats ou conseils syndicaux pour les sensibiliser aux actions de rénovation performantes, mise en place d'un observatoire des copropriétés.	
	15- bien vivre dans l'agglomération yonnaise		24- accompagner la rénovation des logements du parc public	pour accroître le nombre et la qualité des rénovations des logements du parc locatif social par les Plans Stratégiques Patrimoniaux PSP des bailleurs sociaux, avec les objectifs des conventions d'utilité sociale CUS. Par un travail et un accompagnement des bailleurs sociaux: via la démolition ou la rénovation des logements avec des étiquettes de mauvaise qualité énergie, avec mise en place du PRIR vignes roses, avec mise en place d'accords cadre régionaux, avec accompagnement des bailleurs (par Grdf), avec mise en place d'un accord cadre régional avec USH-bailleurs sociaux pour la rénovation des logements locatifs sociaux par accompagnement des locataires via le SLIME, civigaz, via la CLCV, via les actions de sensibilisation aux économies d'énergie...	
		25- accompagner socialement les ménages en situation de précarité énergétique	accompagnement des propriétaires occupants ou locataires pour améliorer leurs conditions de vie et lutter contre la précarité énergétique, via le CD85- MDSF, le Sydev, le guichet unique de l'habitat, l'OPAH, la ville et la CCAS (via le SLIME), via GRDF-FACE- Civigaz / communes et leur CCAS : à minima accompagnement et orientations vers les dispositifs des partenaires		
	7- poursuivre et développer l'adaptation des logements aux évolutions climatiques et sociales	26- construire des logements sociaux performants et innovants	Soutenir la construction de logements sociaux de qualité et performants en développant les projets qui appliquent la réglementation thermique, en favorisant ceux qui sont labélisés HPE, THPE, BEPOS,....en favorisant les matériaux biosourcés, en développant les approches environnementales globales pour les projets (dont qualité de l'air intérieur), en utilisant les espaces en dents creuses (pour lutter contre étalement urbain), prise en compte des questions d'ensoleillement, Développer les démarches RSE (responsabilité sociale des entreprises) des bailleurs sociaux avec intégration des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités développer une étude de gisement foncier sur l'agglomération		
		27- accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leur projet d'adaptation de leur logement	conseiller les ménages dans leur projet d'adaptation, avec un accompagnement technique et financier via l'OPAH et l'agglomération ou vers d'autres partenaires si besoin, offrir des gammes diversifiées de solutions de logements, favoriser la création de projets intergénérationnels ou de solutions d'accueil, et logements innovants, promouvoir les formations professionnelles et les certifications dans l'accessibilité et l'adaptation		

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et
 maîtrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

atelier 3 mobilité durable	8- Poursuivre le développement de la pratique des MODES ACTIFS de déplacement (MARCHE ET VELO)	16- définir une stratégie sur les modes actifs	28 - Poursuivre le schéma directeur et les aménagements en lien	<p>réalisation du schéma directeur intercommunal des modes doux avec objectifs de 53 km d'ici à 2020 et 200 km d'ici à 2030, avec la poursuite du programme d'actions après la réalisation des 25,2 km d'aménagement doux depuis 2017 . et identification d'un nouveau programme d'actions entre 2021 et 2026 pour arriver à 200km en 2030.</p> <p>traduction à l'échelle communale des objectifs du SD modes doux avec le financement à hauteur de 50% les travaux des communes (fonds de concours avec 250 000€/an) et développement d'un accompagnement en maîtrise ouvrage des communes pour une harmonisation des aménagements.</p> <p>mise en place d'une politique de jalonnement sur l'ensemble du territoire par identification des pôles générateurs, des tronçons en fonction de leur intérêt et de leur accessibilité et élaboration de plans d'implantation</p> <p>poursuite des stationnements vélos adaptés aux usages en favorisant les arceaux sur les espaces publics, en poursuivant le déploiement des box individuels et en travaillant sur les box collectifs, en intégrant dès la conception des projets le stationnement vélo, en cartographiant ces lieux de stationnements</p>	
			29- sensibiliser et former aux pratiques des modes doux	<p>sensibilisation: amplifier la résonance de la maison du vélo sur les 3 axes (vélo utilitaire, vélo loisir et velo sport), création d'une maison de la mobilité (lien avec la cellule d'infos et orientation), avec déportation sur d'autres espaces pole échange multimodal (PEM) ou communes, former des référents mobilité dans les communes (sur volontariat), poursuivre le développement de l'application Mobilisy, avec intégration cartographique piétonne et vélo, assurer des formations (par des ateliers) par la prise en main de l'outil par tout type de public dont seniors</p> <p>Accompagnement au plus près des communes: sensibilisation à la pratique des modes doux par des ateliers tout public en lien avec les questions de l'éco-mobilité, la sécurité routière, ..</p>	
			30- poursuivre et développer les aides financières à l'usage individuel des modes doux	<p>aides à l'acquisition des vélos à assistance électrique (VAE) individuels, des vélos familiaux ou vélos cargos, ou vélos pour les pers avec un handicap</p> <p>remplacement de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) par un forfait mobilité durable (ouvert au covoiturage) pour agents municipaux et ouvert aux entreprises</p> <p>accompagner les entreprises dans leur politique d'achat de flotte de VAE et pour l'implantation de stationnements vélos adaptés</p>	
			31 - Poursuivre le travail engagé sur les changements de mobilité et favoriser le développement des transports en commun toujours plus propre et performant	<p>travail sur le redéploiement et l'optimisation des lignes de transports en commun d'ici à la fin de la délégation de service public (DSP), poursuite de la démarche objectifs CO2 pour toujours optimiser les consommations d'énergie des bus, étude pour la mise en place d'un nouveau dépôt de bus avec intégration des motorisations alternatives (GNV, hydrogène,...)</p>	
	9- poursuivre l'accompagnement des CHANGEMENTS DE MOBILITE	18- finaliser une stratégie en faveur de la voiture en partage : covoiturage, autopartage, mutualisation de flotte de véhicules	32- Faciliter les déplacements pour les communes peu denses - lauréat d'un Appel à Manifestation d'Interet France mobilités	<p>projet avec le SyDEV et l'île d'yeu (issu d'un appel à manifestation) pour développer de nouvelles offres de service de mobilité sur les territoires peu denses ou peu desservis par le transport en commun (TC): avec développement d'un service de mobilité autour de la voiture (partage de véhicule, covoiturage avec la flotte du Sydev+ véhicules de particuliers et d'entreprises). Avec site de stationnement et application mobile pour le suivi de ce partage/ identification d'ambassadeurs relais, des profils d'utilisateurs et preteurs, organisation d'ateliers d'échange pour accompagner l'utilisation du service, favoriser le transport solidaire et les points stop</p>	
			33- construire le temps des déplacements	<p>création d'un groupe de travail associant entreprises, administrations, établissement scolaires et associations, autorité organisatrice du transport pour cadencer les arrivées des scolaires, pour sensibiliser les entreprises, harmoniser par zones d'activités (ZA) pour faciliter l'utilisation des TC et le covoiturage</p>	
		19- Amplifier l'animation des PDIE plans de déplacements inter entreprises	34- Accompagner le développement des plans de mobilités et des animations par zones d'activités	<p>déclencher des plans de mobilité par zone, animer pour accompagner un référent par zone et des référents par entreprise, organiser des animations par zones, favoriser les échanges entre entreprises, pour mutualiser les flottes (VAE, ..), pour dupliquer les bonnes pratiques</p>	

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et
 maîtrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

atelier 4- Economie et commerces	10- accompagner la mutation économique et énergétique des activités économiques	20- soutenir l'animation et la mise en réseau des entreprises en faveur de la transition énergétique	35- encourager la dynamique de développement de l'économie bleue et de l'écologie industrielle	informer la nouvelle génération sur les nouvelles façons d'entreprendre, accompagner les entreprises (en réseau ou non) pour la construction de l'économie de demain, en faisant connaître les actions ou les réseaux existants (via des événements), en créant des synergies, des connexions entre les différents acteurs (entreprises, étudiants, scientifiques, collectivités, ...) pour trouver des solutions sur les déchets, ... réflexion à mener sur l'intégration de la thématique climat pour une éventuelle coopération décentralisée.	VERT
		21- Intégrer la transition écologique et énergétique dans l'offre économique	36- valoriser le volet environnemental lors de la création et l'entretien des ZAE et l'implantation d'entreprises	pour implantation des entreprises: insérer un critère de "durabilité" dans le règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise, lancer une réflexion sur la densification et requalification des ZAE existantes pour la CREATION DES ZAE: élaborer un cahier des charges "environnemental" pour les futures ZAE ou grandes extensions pour travailler sur les modes de déplacement; mutualiser les parkings, la protection et les préservations des trames vertes et bleues (TVB), anticiper et gérer l'aménagement et l'entretien des surfaces non aménagées, / prolonger l'action de l'agglomération via ses concessions d'aménagement en imposant des critères de durabilité dans les DSP pépinières, aménagement et concessions des ZAE / créer un groupe technique "aménagement" interne regroupant toutes les compétences (aménagement, déplacement, énergie, environnement, ...) pour travailler ensemble sur les projets POUR L'ENTRETIEN DES ZAE: développer l'expérimentation type "jardins d'eden" avec production de fruits et légumes par un maraîcher en ZAE, développer l'éco-pâturage (entretien des espaces non commercialisés par les animaux d'un agriculteur avec conventionnement) en gestion durable, lancer une expérimentation de jardin potager sur ZAE à identifier sous forme de jardin collaboratif à démultiplier ensuite en fonction des résultats	VERT
		22- poursuivre le soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en matière de transition écologique et énergétique	37- actualiser le schéma prospectif du foncier économique en intégrant la dimension environnementale	actualiser le schéma prospectif du foncier économique de l'agglomération en tenant compte des projets en cours et futur signature d'une convention partenariale entre l'agglomération et la chambre d'agriculture pour anticiper la fin ou les reprises d'exploitations agricoles pour la consommation foncière encourager la rationalisation de la consommation foncière dans tous les projets	VERT
		23- amplifier de façon opérationnelle la stratégie en faveur de la réduction - réemploi - réparation - réutilisation des déchets et développer de nouvelles filières et opportunités économiques	38- favoriser les formations supérieures et les activités de recherche dans le domaine du génie de l'environnement	mise en lumière et promotion des travaux de recherche en cours sur le territoire avec les 2 laboratoires CBAC sur les capteurs biologiques pour l'analyse et le contrôle, et GPEA sur les capteurs fluxométriques, en favorisant des mouvements de rencontre entre la recherche et les entreprises, en utilisant les outils de communication de l'agglomération pour faire connaître ces travaux, en renouvelant le soutien aux doctorants, et en soutenant les activités de recherche faire connaître et soutenir les formations déjà existantes sur le territoire (CNAM, licences PRO protection et gestion de l'environnement, qualité-hygiène et sécurité sanitaire, management des organisations agricoles, licence science de la vie et de la santé) auprès des jeunes, des entreprises, développer la prise en compte des questions de la transition écologique et énergétique dans d'autres formations (lié au transport, à la santé..)	VERT
	11- Accompagner le développement de l'ECONOMIE CIRCULAIRE, locale, sociale et solidaire dans notre territoire et DEVELOPPER DE NOUVELLES FILIERES ET OPPORTUNITES ECONOMIQUES	39- poursuivre la réduction et valorisation des déchets	élaborer et mettre en œuvre le schéma directeur des déchetteries (avec interface recyclerie, en repensant son fonctionnement, par un travail sur la gestion des déchets des professionnels), travail sur la prévention et valorisation des déchets (objectif de réduction des tonnages en tout venant), évolution de l'assiette et de la structuration de la redevance incitative (RI),	VERT	
	12- promotion des activités	40- tendre vers un pôle de réemploi intercommunautaire	suite à la création de l'Ecocyclerie yonnaise en 2016 sur 3 intercommunalités, volonté d'amplifier la politique du réemploi avec la finalisation de la phase 1 avec l'investissement de la recyclerie et la réflexion de la phase 2 avec le développement d'un pôle de réemploi (induisant une baisse des tonnages en déchetteries, création d'emplois insertion, ..)	VERT	
		41- poursuivre l'étude Schéma des vallées	définition du schéma environnemental et touristique des vallées (dont principalement celle de l'Yon) avec diagnostic, identification de plots à scénariser, et réflexion sur leurs devenir et proposition de déplacements et organisation de temps et modes touristiques sur la vallée préserver des séquences paysagères importantes, en privilégiant les déplacements doux pour y accéder	VERT	
		42- développer l'itinérance douce, randonnées	identification de 10 chemins de randonnées par l'office du tourisme (OT) et le SIG et la direction mobilité durable avec création d'un guide randonnées "au fil de l'Yon"- finalisé depuis 2016	VERT	
		24- accompagner la transition numérique	43- accompagner la transition numérique	accompagner la transition numérique	VERT

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et
 maîtrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

touristiques	24- tourisme vert	43- favoriser la consommation de produits respectueux de l'environnement	développer les visites de ferme bio, promouvoir les produits locaux et les initiatives locales soucieuses de l'environnement , organisation d'actions (tablées gourmandes, paniers pique niques)	
		44- promouvoir l'artisanat et les savoir-faire locaux	poursuivre les actions du tourisme de découverte économique avec visites d'entreprises: Cosmetane, domaine de Monsieur Tard, Poterie de Nesmy,...	
13- Maintenir voire développer des COMMERGES ET SERVICES DE PROXIMITE et l'attractivité du centre ville, des coeurs de bourgs et des quartiers,	25- favoriser une offre commerciale et de service équilibrée et rationalisée	45- promouvoir et aider au développement des équipements touristiques liés à la découvert de la biodiversité	promouvoir et développer la fréquentation des équipements déjà existants ou à venir: Maison des Libellules, futur Beautour, jardin du loriot, espace naturel sensible de Piquet,	
		46- mettre en œuvre un plan d'actions pour soutenir le commerce de proximité	PARTIE 1: mise en valeur de l'espace public pour inciter à la promenade et créer une ambiance d'achats, par la végétalisation des espaces publics, par la création d'ilots de fraîcheur, par l'installation de mobilier urbain adapté, à mettre en oeuvre sur la ville de LRSY mais à développer aussi sur les centralités commerciales des autres communes de l'agglomération PARTIE 2: pour encourager la rénovation des locaux commerciaux plus respectueux de l'environnement, soit par l'intégration de la transition énergétique dans les dispositifs d'aides existants (majoration de l'aide), soit par l'instauration d'une aide spécifique à la transition écologique lors de rénovation de locaux, à mettre en oeuvre sur la ville de LRSY mais à développer aussi sur les centralités commerciales des autres communes de l'agglomération	
		47- mettre en œuvre un plan d'actions pour soutenir le commerce dans les communes rurales	encourager les porteurs de projets à développer du multi service, à s'adapter à la disponibilité de la population (cibler les horaires d'ouverture) , encourager les circuits courts, encourager les commerces ambulants, travailler sur le partenariat entre les commerces multi-services et le GMS (via leur central d'achat), travailler sur une fiscalité spécifique, inciter au télétravail et développer les lieux de coworking en espace rural pour maintenir la population sur place	

15 ENJEUX

27 axes stratégiques

55- Actions potentielles

contenu

avancement actions
 VERT: en cours et maitrisée
 ORANGE: initiée
 ROUGE: à construire

Atelier 5- Alimentation et agriculture	14- alimentation locale et durable et qualité -	26- poursuivre le développement d'une alimentation durable, de qualité et de proximité	48- étudier pour tendre vers un Programme Alimentaire Territorial (PAT)	étude de faisabilité du PAT pour avoir la compréhension des enjeux, mesurer les opportunités et les finalités, benchmarking, ... information des élus sur ce qu'est un PAT avec ses avantages et intérêts : <i>Reunion départementale le 5 juillet 2019 avec le réseau local de la chambre d'agriculture</i> action conséquente tournée vers les communes (restaurations collectives) mais aussi vers les habitants recherche de financement possible (Appel à Projet) selon le retour de l'étude de faisabilité	ROUGE
			49- faire connaitre et développer les actions de la cuisine centrale sur les savoirs-faire, les produits locaux de qualité, la lutte contre le gaspillage, les déchets	politique forte et volontariste sur des objectifs d'utilisation de produits locaux de qualité environnementale et/ou bio au sein de cet établissement (CMR), qui s'inscrit dans les objectifs de la loi Egalim...	VERT
			50- favoriser les produits locaux, de qualité issus d'agriculture biologique voire raisonnée, dans les approvisionnements des RESTAURATIONS COLLECTIVES et informer le GRAND PUBLIC sur ces sujets	VERS LES AGRICULTEURS ET LES COMMUNES: travail pour aboutir à une ingénierie commune autour de l'organisation et la structuration de l'offre et de la demande des produits, à une ingénierie commune de la commande publique avec organisation des marchés pour permettre des réponses locales, formation des agriculteurs pour répondre aux marchés pub / faire du sourcing (rencontre avec les producteurs qui sont en capacité de répondre aux besoins) pour mieux écrire les marchés en fonction de l'offre locale / faire un état des lieux des demandes et besoins. travailler avec des plateformes de regroupement pour rationaliser les achats, pour éviter la multiplication des lots des marchés difficile à gérer ultérieurement / mais en même temps pouvoir bénéficier d'une offre (capacité à répondre au volume, à la saisonnalité) rencontre avec les producteurs VERS LE GRAND PUBLIC: sensibilisation des habitants et acheteurs pour leur expliquer leur rôle dans le changement à venir: ils ont un rôle par leur mode de consommation / faire connaître les référencements des producteurs via renvoi vers sites internet et communication de ces infos, faire connaître les produits locaux, labélisés (et de haute qualité env), issus d'agriculture raisonnée, voire bio auprès du grand public; faire connaître et travailler sur les circuits courts, action sur le gaspillage alimentaire	ORANGE
			51- poursuivre l'apprentissage et l'éducation à une alimentation équilibrée et saine, et lutte contre la gaspillage alimentaire	vers le jeune public, les familles et les personnes âgées: poursuivre le marché du Pays sur la sensibilisation sur l'alimentation comprenant un travail avec les cuisiniers dans la restauration collective (vers Ecoles, Ephad, centre de loisir, portage repas...) , travail sur nouvelles recettes, éducation aux goûts des personnes concernées (enfants, personnes âgées..) action de visites à la ferme, développer les jardins dans les écoles formation des animateurs, travail sur le gaspillage alimentaire Communication sur l'alimentation, faire le lien avec les familles lien à faire avec le projet de développement de BEAUTOUR pour la sensibilisation sur l'alimentation	VERT
	15- Agriculture: adaptation aux changements climatiques	27- AGRICULTURE: Prendre en compte les impacts du changement climatique sur le mode agricole et accompagner les évolutions	52- accompagner les agriculteurs dans la transition vers les changements de pratiques agricoles	accompagner l'émergence d'1 ou 2 groupes d'agriculteurs qui voudraient travailler sur les thématiques suivantes en lien avec les changements climatiques: travail sur les évolutions des pratiques agricoles, les paysages (prairies, haies), la réduction des produits phytosanitaires, l'irrigation, la gestion des bords de cours d'eau, travail simplifié de la terre (prairie sans labour), ...	ORANGE
			53- communiquer vers le grand public sur l'agriculture	présentation de l'état des lieux du territoire sur le monde agricole dans les outils de communication de l'agglomération présentation des actions réalisées par le monde agricole sur la transition écologique	ROUGE
			54- accompagner pour tendre vers des fermes bas carbone	accompagnement du plan régionale "stratégie laitière bas carbone" (avec diagnostic, plan d'actions et formations des agriculteurs) au niveau des exploitations laitières : pour la promotion de la démarche, mobilisation des agriculteurs, accompagnement logistique...	ROUGE
			55- développer le stockage de carbone en lien avec le monde agricole	accompagner le monde agricole pour développer sur leurs parcelles le travail sur: les HAIES EXISTANTES: l'accompagnement des actions pour la régénération et la gestion des haies existantes, par un travail collaboratif entre le monde de l'entreprise (financement par des achats de crédit carbone) et le monde agricole (réalisant la consolidation ou remise en état de haies existantes), l'AGROFORESTERIE: pour accompagner des exploitations qui veulent se lancer- lien avec action sensibilisation et accompagnement du changement LES PRAIRIES: pour développer la couverture des sols et donc stocker du carbone	ORANGE